

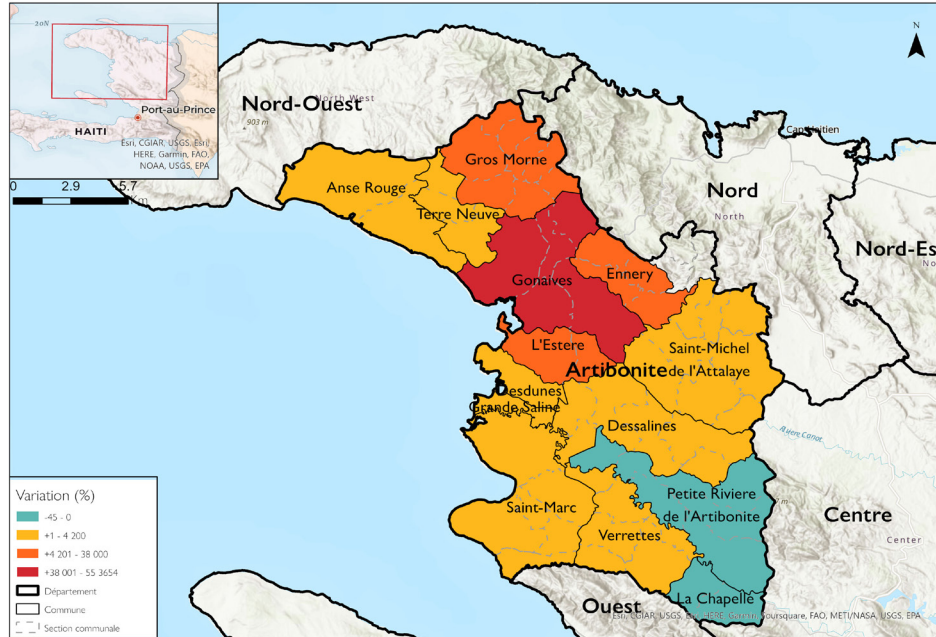
CONTEXTE

Au cours des dernières années, l'insécurité généralisée en Haïti a entraîné des déplacements massifs de populations dans plusieurs départements du pays, y compris l'Artibonite. Bien que les violences soient plus fréquentes dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP), d'autres départements sont également touchés, avec 87% des déplacements de populations dans l'Artibonite dus aux attaques et violences. Pour surveiller régulièrement la situation des déplacements dans ce département, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM ont lancé des évaluations périodiques des sections communales et des sites accueillant les populations déplacées à partir d'avril 2023 (Round 1). Les données sont collectées à travers des interviews auprès des informateurs clés dans les zones d'accueil des populations déplacées, ainsi que par des observations directes. Ce tableau de bord présente les résultats clés du deuxième exercice d'évaluation (Round 2) mené du 12 au 19 juin 2023 dans toutes les 63 sections communales de l'Artibonite. Au total, 22 440 Personnes Déplacées Internes (PDI) ont été identifiées, réparties en 6 352 ménages, dont plus de la moitié sont des enfants (57%). Parmi les PDIs, 7% se trouvent dans sept sites spontanés situés dans les communes de Gros Morne, Saint-Marc, Petite Rivière de l'Artibonite et Verettes, tandis que le reste (93%) est accueilli dans des communautés hôtes. En outre, le retour de 9 186 personnes, anciennes PDI, a été identifié dans le département.

VARIATION DU NOMBRE DES PDIS ENTRE ROUND 1 ET 2



Le nombre de PDI identifiées a augmenté en raison de l'extension de la zone de couverture. Au premier tour, seules 59 sections communales ont été évaluées, tandis que toutes les 63 sections communales ont été évaluées lors du deuxième tour.



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement ni statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

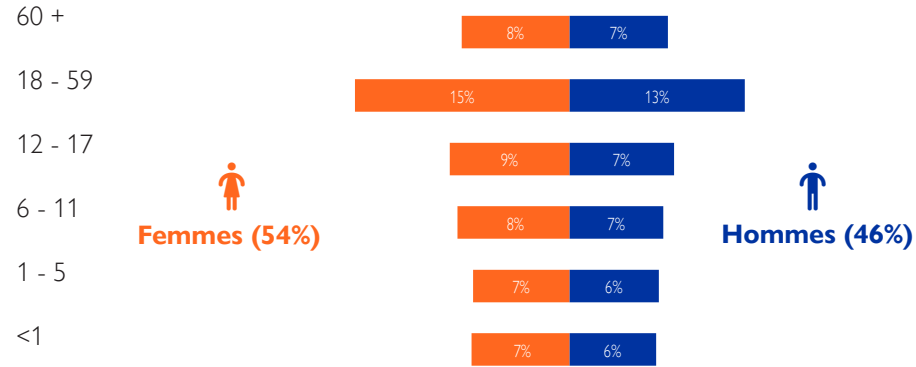
	Ménages déplacés internes	6 352	5 933	419
	Personnes Déplacées Internes (PDI)	22 440	20 921 (93%)	1 519 (7%)
	Ménages retournés (anciens PDI)	2 261	9 186	
	Personnes retournées (anciennes PDI)			

PERSONNES DÉPLACÉES PAR LIEU D'ACCUEIL

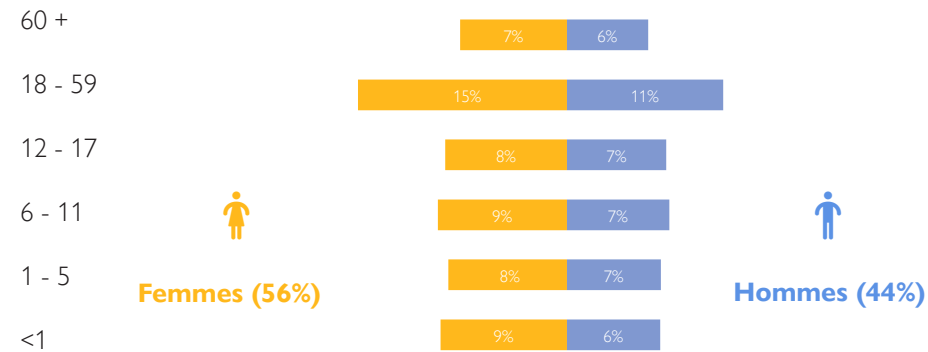
Commune	PDI				Personnes retournées	
	CHs	Sites	Total	%	Retournés	%
Saint-Marc	5 203	100	5 303	24%	530	6%
Gonaïves	2 931	0	2 931	13%	104	1%
Gros Morne	1 440	1 212	2 452	11%	1 605	17%
Marmelade	1 760	0	1 760	8%	200	2%
Verettes	1 400	185	1 585	7%	855	9%
Saint-Michel de l'Attalaye	1 523	0	1 523	7%	1 245	14%
Dessalines	1 518	0	1 518	7%	1 340	15%
Petite Rivière de l'Artibonite	1 236	222	1 458	6%	783	9%
Grande Saline	855	0	855	4%	855	9%
La Chapelle	700	0	700	3%		
Terre Neuve	650	0	650	3%	580	6%
Ennery	600	0	600	3%	4	<1%
Desdunes	400	0	400	2%	50	1%
L'Estère	380	0	380	2%	925	10%
Anse Rouge	325	0	325	1%	110	1%
TOTAL	20 921	1 519	22 440	100%	9 186	100%

RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS DÉPLACÉES PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'ÂGE

Personnes déplacées internes (PDI)



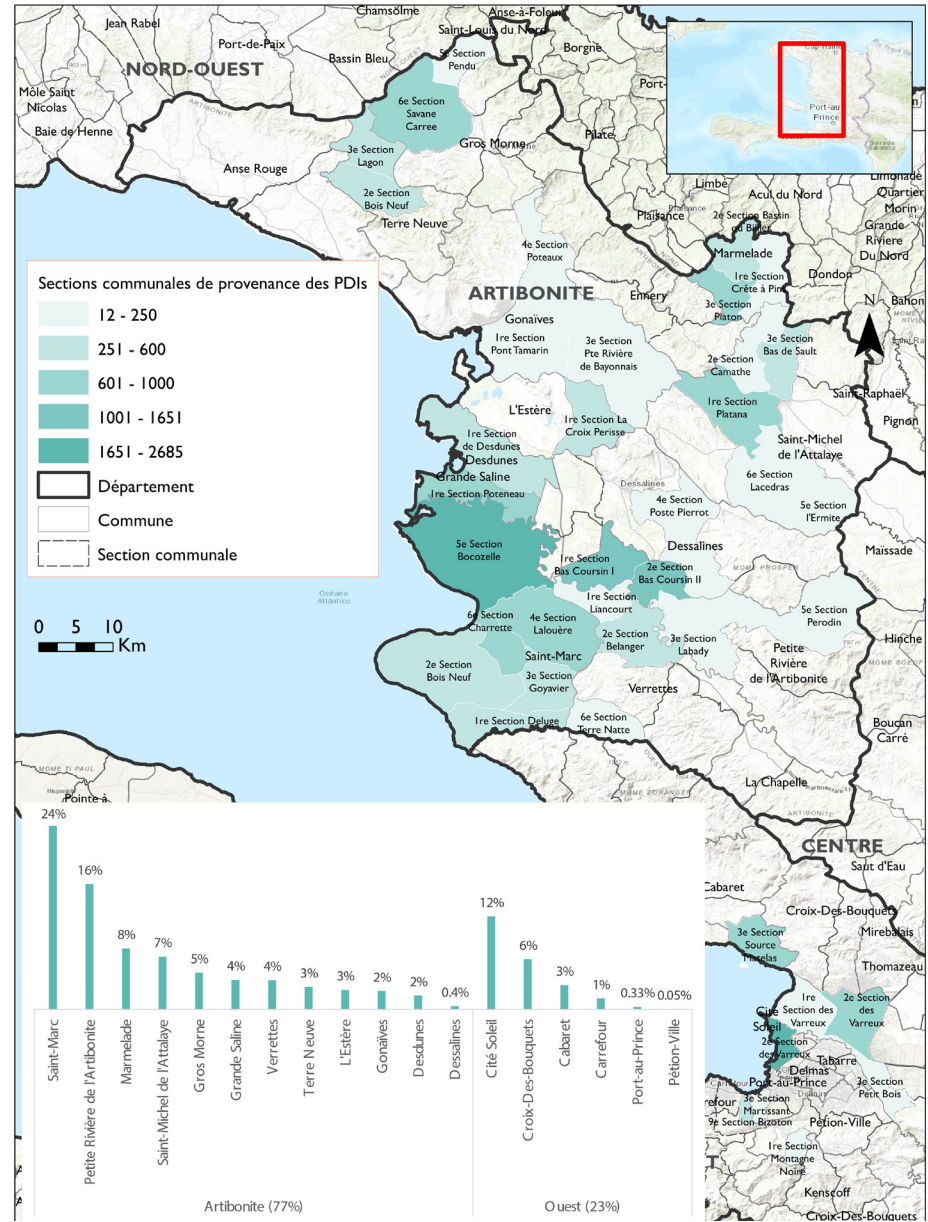
Personnes retournées anciennes PDI



RAISONS DE DÉPLACEMENT ET DE RETOUR

👉 Déplacement PDI	%	👈 Retour anciennes PDI	%
Attaque/violence	87%	Insécurité accrue dans les zones d'accueil	60%
Recherche de moyens de subsistance	9%	Amélioration des conditions sécuritaires dans les zones de retour	26%
Déplacement préventif/Peur	3%	Accès aux moyens de subsistance dans les zones de retour	13%
Ordre de personnes armées non étatiques	1%	Problèmes de cohabitation avec la communauté hôte dans les zones d'accueil	1%

PROVENANCE DES PDIS



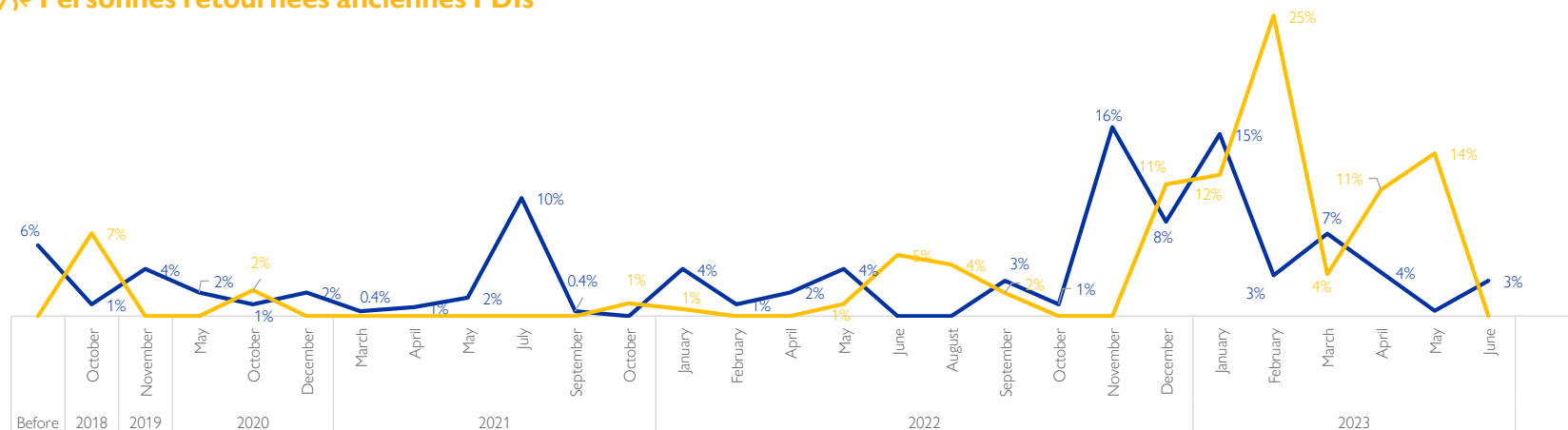
Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et informations incluses dans ce rapport : « Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), juin 2023. DTM Evaluation de la situation de déplacement dans le département de l'Artibonite (Round 2). OIM, Haïti. Pour plus d'informations sur les termes et conditions des rapports et des produits d'information DTM, veuillez consulter : <https://dtm.iom.int/terms-and-conditions>.

PÉRIODE DE DÉPLACEMENT ET DE RETOUR

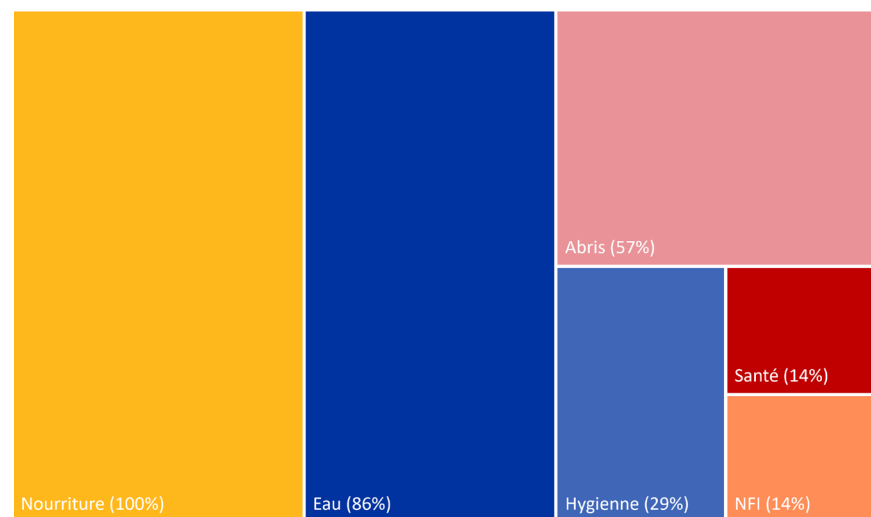
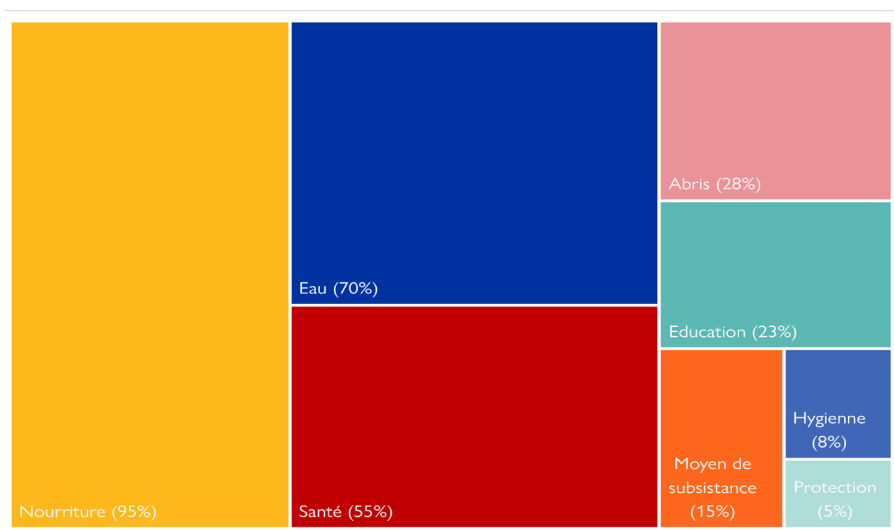
Personnes déplacées internes (PDI)

Personnes retournées anciennes PDI

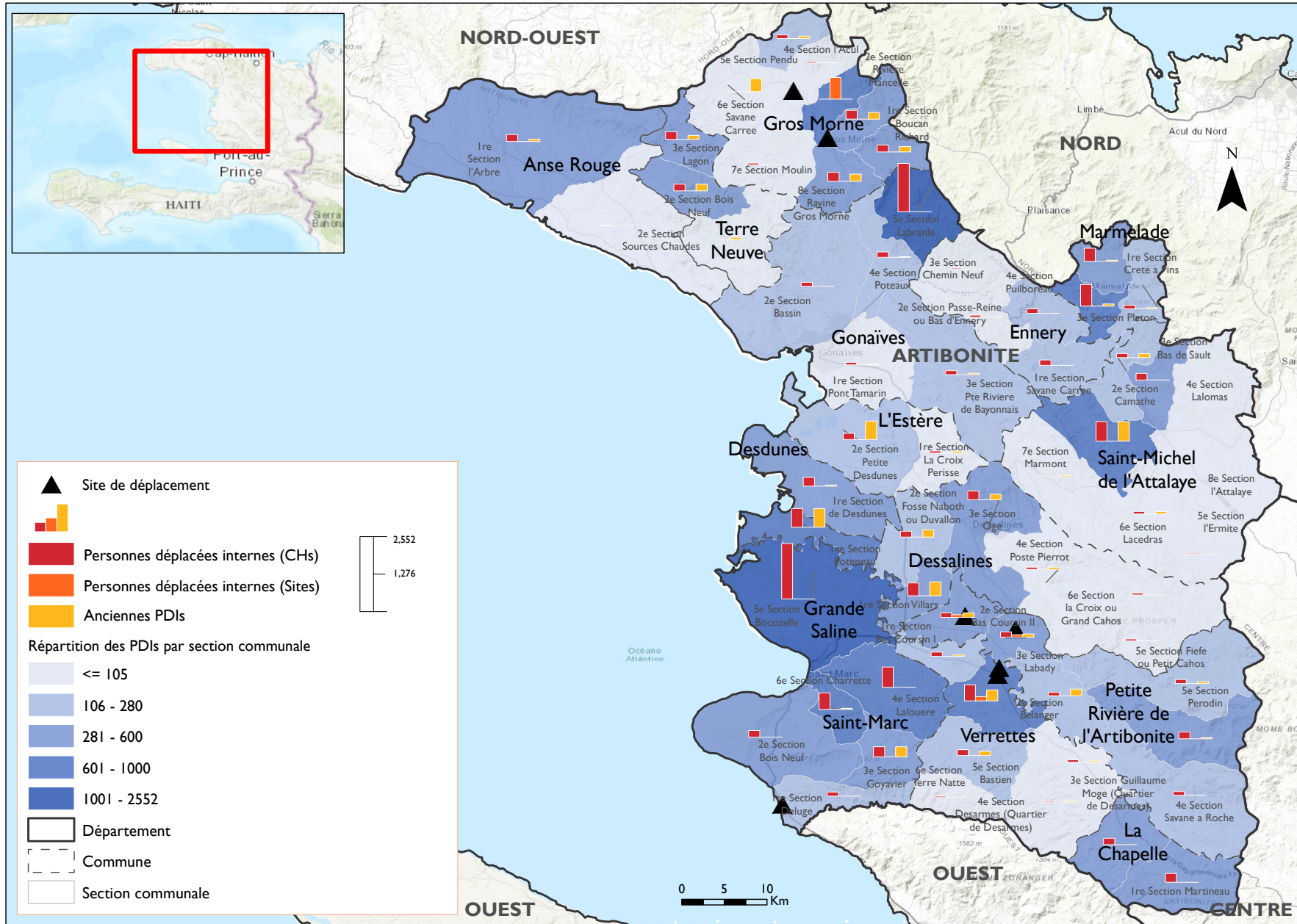


BESOINS HUMANITAIRES PRIORITAIRES POUR LES PDIS (% DES LIEUX DANS LESQUELS CHAQUE BESOIN A ÉTÉ EXPRIMÉ COMME PRIORITAIRE)

Besoins des personnes déplacées internes en CHs **Besoins des personnes déplacées internes en sites**



SITUATION DE DÉPLACEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE - ROUND 2



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.